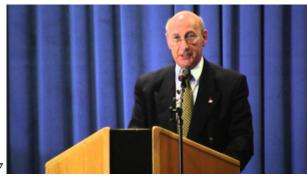
Le naufrage de l'Etat de droit



Article rédigé par Général Martinez, le 21 février 2017

[Source : Volontaire pour la France]

Alors que l'état d'urgence est en vigueur, le peuple français, médusé, assiste à l'embrasement d'une multitude de zones du territoire où la loi de la République n'est plus appliquée et dans lesquelles la police n'est plus tolérée car considérée comme une force d'occupation. Ces événements inacceptables et inadmissibles ne sont cependant pas une surprise. Ils sont la conséquence de l'impuissance et de la démission des pouvoirs publics, du renoncement des responsables politiques à affronter les réalités en tentant depuis des années d'acheter la paix civile, notamment dans ce qu'on appelle les territoires perdus de la République prêts dorénavant à s'embraser au moindre incident. Les gouvernants sont arrivés aujourd'hui au point de non-retour où ils ne maîtrisent plus rien car ayant toujours un temps de retard et étant toujours dépassés par l'événement. Dans ces conditions, ils pourraient très bientôt ne plus être en mesure de maintenir ou de rétablir l'ordre public avec les seuls moyens habituels, c'est à dire la police et la gendarmerie. La Cité est en feu et l'ordre public n'existe plus.

Mais cet ordre public, marqueur important de notre démocratie, ne peut régner durablement que dans la Cité évoquée par Aristote et dans laquelle les citoyens sont réunis par un choix de vie commune, cette dernière étant assurée et consolidée par la référence à un même passé mythique, à des héros communs, à des rites et des lois intégrées et partagées. Nous sommes loin aujourd'hui de cette Cité, car il a suffi d'une quarantaine d'années seulement pour que l'héritage historique du peuple français, vieux de deux millénaires bercés par la Grèce et la Rome antiques et nourris par la culture judéo-chrétienne, soit mis en péril en raison de l'irresponsabilité, du manque de clairvoyance, du déni de réalité et même par la compromission de nos « élites politiques » qui ont exercé et qui exercent aujourd'hui le pouvoir. Avoir laissé faire et accepté une immigration massive, incontrôlée et injustifiée et vouloir intégrer des musulmans, en l'occurrence par millions, dans une société occidentale laïcisée et qui a pour fondement le christianisme a constitué et constitue une pure folie et reste une utopie contre laquelle il va bien falloir que les Français réagissent. Compromission, car ce quinquennat finissant qui a été qualifié de « quinquennat pour rien » a, en réalité, aggravé la situation et a été marqué par des événements dramatiques dus à des dysfonctionnements majeurs dans l'application de l'état de droit et à des décisions inadaptées et contraires aux intérêts de la France et de la nation française.

Il est vrai que depuis les années 1980, le principe de l'assimilation a été fortement ébranlé puis carrément attaqué par les nouveaux arrivants trop nombreux, plus soucieux de faire grandir l'oumma et refusant de se conformer aux règles et au mode vie du pays accueillant. Ils ont d'ailleurs été encouragés dans cette voie par les promoteurs du droit à la différence qui ont ouvert ainsi la porte au communautarisme. Il faut pourtant rappeler que l'assimilation qui a été l'un des principes qui a fait la France et sa richesse jusqu'à la fin des années 1970 a eu le grand mérite de rendre la diversité vivable car elle permettait précisément l'avènement d'un fort sentiment d'appartenance à une nation et d'une volonté affirmée d'unité nationale qui ont forgé l'identité française. Peut-être est-il utile et nécessaire de rappeler aux contempteurs de cette identité qu'elle repose sur un socle qui comprend trois volets : une Histoire, une culture avec sa langue, le français, et un mode de vie que beaucoup nous envient. Et c'est l'adhésion à ce socle, à cet héritage, à cette mémoire qui aurait dû et devrait être facilitée, favorisée et inculquée par l'école car c'est ce qui crée les conditions du vouloir vivre ensemble et garantit l'unité pour former des projets communs. Mais l'école, aux mains des experts du pédagogisme qui l'ont menée à sa ruine, ne le fait plus depuis longtemps. D'ailleurs, elle est

Liberte Politique

même devenue le creuset de la libanisation du pays. Elle a failli à sa mission depuis plus de quarante ans sans réaction des responsables politiques qui se sont succédé. Pis, l'actuel ministre de l'Education nationale agit contre les intérêts de la nation française en favorisant, et finalement en appliquant dans sa réforme la politique culturelle islamique de l'OCI en préconisant l'enseignement de l'islam et l'apprentissage de la langue arabe dès le CP. Cela dit, on ne peut assimiler que des individus. Il est impossible d'assimiler des peuples. Mais si on en est arrivé là, c'est parce que les responsables politiques ont laissé se constituer, depuis de nombreuses années, ces territoires perdus de la République que sont ces centaines d'enclaves occupées par des populations issues de l'Afrique noire et du Maghreb – et abandonnées par une grande partie des autochtones – où règne aujourd'hui la loi de l'islam. Et force est de constater que cette immigration extra-européenne a été encouragée à refuser l'adhésion à ce socle pour imposer sa loi incompatible avec notre culture et notre mode de vie, ouvrant ainsi avec certitude, à plus ou moins brève échéance, la voie vers une future confrontation. Il faut bien reconnaître que le nombre invalide à l'évidence tout espoir d'intégration. Les violences urbaines actuelles le démontrent. Les diatribes violentes et haineuses contre la France en témoignent. Et l'ordre public n'existe déjà plus dans ces territoires perdus sans que cela émeuve nos gouvernants. L'absence totale de réaction du gouvernement et le laisser-faire dans ces territoires ces derniers jours, après une interpellation musclée de la police, conduisent à des violences urbaines inacceptables qui s'étendent dangereusement. Cette démission de l'Etat favorise l'aggravation de la situation, alimente la propagation de la chienlit et compromet sérieusement le rétablissement de l'ordre public.

Mais faut-il s'en étonner lorsque le Chef de l'Etat outrepasse son rôle en se rendant au chevet d'un individu, blessé lors d'une interpellation violente qu'il a lui-même provoquée et à laquelle il a tenté de se soustraire par la force, et qu'il désigne à la vindicte publique les policiers sans attendre les résultats de l'enquête ? Ne se rend-il pas compte qu'il verse ainsi de l'huile sur le feu et participe à l'engagement de cette spirale infernale ? Comment a-t-il pu, par ailleurs, reconnaître explicitement devant deux journalistes le péril que représente l'islam – et non pas l'islamisme – puisqu'il a évoqué lui-même sa crainte d'une partition du pays, et être resté et continuer de rester inactif devant ce risque ? Quelle conception écoeurante de la politique ! En vérité, il ne fait que confirmer un état de fait illustré par ces violences urbaines. Il existe bien des enclaves sur notre territoire occupées par un peuple intrinsèquement étranger pour une grande partie au peuple français même s'il possède des papiers français et dans lesquelles la loi de la République a été remplacée par la loi de l'islam. Et il faut en être conscient, cet autre peuple ne se sentira jamais français, et ne le mérite d'ailleurs pas. Il faut entendre sa haine à l'égard de la France.

Mais faut-il s'en étonner lorsqu'un candidat à la présidence de la République, en déplacement en Algérie où il est allé chercher son adoubement, ose affirmer que la France a commis un crime contre l'humanité avec la colonisation ? Faut-il lui rappeler les raisons du débarquement des forces françaises, en 1830, en Algérie qui n'existait pas en tant que telle encore car c'est la France qui a construit ce pays ? Faut-il lui apprendre – car il ne le sait pas – que l'Europe subissait depuis plus de trois siècles les actions de piraterie et l'esclavage des barbaresques menées en Méditerranée et sur les côtes européennes par la Régence d'Alger intégrée à l'empire ottoman, et que le roi Charles X, en accord avec ses homologues européens, décida d'y mettre un terme ? Faut-il lui apprendre que lorsque les Français s'implantèrent un peu plus tard sur le territoire représenté par les actuels Tchad et République Centrafricaine pour éradiquer l'esclavage, la population sédentaire avait été en grande partie déportée par les trafiquants d'esclaves arabo-musulmans. Et pour ajouter à la barbarie, cette déportation ne s'est pas seulement limitée à la privation de liberté et au travail forcé. Elle fut aussi une véritable entreprise génocidaire d'extinction ethnique par castration, car ces esclaves ne devaient pas faire souche en terre d'islam! N'est-ce pas là un vrai crime contre l'humanité ? Et ce sont les descendants de ces esclavagistes qui veulent nous faire la morale aujourd'hui et nous obliger à la repentance ? Mais c'est eux qui doivent faire repentance !

Le constat est cruel mais implacable : le politique n'est pas à la hauteur de sa fonction et cette dernière a même été, au cours de l'actuel quinquennat, discréditée, abaissée, affaiblissant ainsi les institutions à un moment où la situation exige l'autorité de l'Etat. Et cet état de faiblesse de l'Etat face aux menaces, notamment intérieures, constitue un accélérateur de la dégradation de la situation et de la dérive vers la

Liberte Politique

confrontation inévitable. En effet, le risque majeur auquel sera confronté bientôt – et peut-être plus vite qu'on ne le pense – notre société pourrait bien se traduire par une totale submersion des capacités régaliennes de l'Etat avec des violences urbaines et des émeutes de très grande ampleur qui conduiraient à des affrontements meurtriers. Et cette situation pourrait être mise à profit par les dizaines de milliers de djihadistes et djihadistes potentiels prêts à semer la mort au signal. L'impuissance et la démission de l'Etat ont donc bien signé la mort de l'ordre public et ouvert la voie à la violence, voire à une guerre civile ethnique.

Une tâche immense attend le prochain président de la République. Mais il ne pourra pas échapper au débat capital qui porte sur l'exercice du pouvoir et donc sur les exigences qu'il requiert. Le peuple, qui lui aura confié la destinée du pays, doit exiger de lui, notamment à un moment difficile marqué par une guerre à l'extérieur mais également et surtout à l'intérieur, d'exercer sa fonction de façon responsable, avec fermeté et rigueur, en ayant une vision à long terme, en sachant identifier les menaces qui guettent la collectivité dont il doit assurer la protection. Et la première menace à contrer, c'est l'islamisation criminelle de notre société qui conduit la nation à sa perte. Il devient donc urgent de stopper l'immigration extra-européenne et même d'inverser ce processus.

Le 17 février 2017

Général (2s) Antoine MARTINEZ

Coprésident des Volontaires Pour la France